

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 20 DECEMBRE 2012

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Claudine JACQUEMIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Gérard VIRY, Elisabeth LETONDOR, Jean-Marie HIRTZ, Elsa PLUMIER, Emmanuel TSCHITSCHMANN, Bernard BRAUN, Geneviève FLEURY, Sophie WAKEFORD.

Votants : 28

Conseillers absents - excusés : David CARABIN.

Procurations : François KLAEYLE à Malika TRANCHINA,
Véronique DEVIGNES à Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER,
Samia MESSALTI à Jean-Pierre FRANOUX,
Yves COLOMBAIN à Geneviève FLEURY,
Marc BARRON à Sophie WAKEFORD.

Secrétaire de séance : Geneviève FLEURY

Date convocation : 14 Décembre 2012

N° 2012-079

Objet : Natura 2000

Acquisition du terrain de l'ancien terrain de manœuvre du Plateau de Malzéville

Rubrique : 3.1.1

Rapporteur : Bertrand KLING

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal, par délibération en date du 19 décembre 2007, a donné son accord pour l'acquisition du terrain de manœuvre, appartenant au ministère de la défense.

La commune, a, à cet effet, missionné l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, pour acquérir les parcelles et obtenir les financements européens dans le cadre de l'inscription du site au réseau Natura 2000. Une convention foncière précisant les modalités de rétrocession de ce terrain a été signée en juillet 2008.

Pour mémoire, la superficie des terrains concernés est de 133ha 28a 12 ca. La convention avec EPFL prévoit une rétrocession au 30 juin 2012, avec un échéancier de paiement étalé sur 5 annuités, comme suit :

Date d'échéance	Capital à rembourser	Actualisation	Annuité
A la signature de l'Acte	15 217,36 €	/	15 217,36 €
30/06/2013	15 217,36 €	152,17 €	15 369,53 €
30/06/2014	15 217,36 €	304,35 €	15 521,71 €
30/06/2015	15 217,36 €	456,52 €	15 673,88 €
30/06/2016	15 217,35 €	608,69 €	15 826,04 €
TOTAL	76 086,79 €	1 521,41 €	77 608,20 €

- Prix d'acquisition par EPFL : 104 739,00 €
- Frais liés à l'acquisition : 1 711,31 €
- Actualisation : 1 058,18 €
- Subvention FEDER à déduire : 31 421,70 €

Vu la délibération du conseil municipal en date du 19 décembre 2007,

Vu la convention foncière entre la commune de Malzéville et l'Etablissement Public Foncier de Lorraine de juillet 2008,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 25 juin 2009 relative à l'engagement de la commune pour la gestion des parcelles concernées dans le respect du document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000,

Vu l'avis du service des domaines en date du 8 octobre 2012,

Vu l'avis favorable de la commission « cadre de vie et développement économique » du 15 novembre 2012 pour l'acquisition des parcelles de l'ancien terrain de manœuvre situé sur le Plateau de Malzéville,

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ**

- **DECIDE** d'acquérir les parcelles de l'ancien terrain de manœuvre situé sur le Plateau de Malzéville auprès de EPFL, selon les modalités ci-dessus,

Charge l'étude de Maîtres LORENTZ, BLETOUX, PARISOT-DRAPIER et PAQUIN, sise 9 Rue Saint-Nicolas à NANCY d'effectuer les formalités nécessaires à l'acquisition de ce terrain, pour le compte de la commune,

Les frais d'acquisition sont à la charge de la commune.

Date : 20 décembre 2012

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Affichage : 21 décembre 2012

Le Maire,
Jean-Pierre FRANOUX



Accusé de réception en préfecture
054-215403395-20121220-2012-079-DE
Date de télétransmission : 24/12/2012
Date de réception préfecture : 24/12/2012

